

# Collectif national RASED

Paris, le 27 novembre 2012

## Adresse aux parlementaires

Madame, monsieur,

Depuis quatre ans les RASED, Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté, ont été maltraités avec la suppression de près de 50% des postes d'enseignants spécialisés, privant près de 250 000 élèves des aides spécialisées au sein de l'école !

Le Collectif national RASED est encore très inquiet à l'heure actuelle : les travaux en cours sur la future loi d'Orientation continuent d'être silencieux sur les RASED, déjà absents du rapport sur « la refondation de l'école » dont l'objectif est la réussite de tous les élèves !

Toutes les difficultés qui se manifestent à l'école ne peuvent être résolues dans le seul cadre de la classe. Certaines d'entre elles, aux enjeux multiples, sont complexes à appréhender. Les RASED, avec leurs trois types de professionnels formés (psychologue, rééducateur, maître E) constituent le seul dispositif gratuit d'aides spécialisées à l'école, et dans son principe immédiatement accessible aux familles. En l'absence de ce travail de prévention et d'intervention, ces dernières n'ont pas d'autres choix que de recourir au secteur médical, quand cela leur est possible. A l'interface famille-école, le RASED contribue, en partenariat et en complémentarité des actions de l'équipe enseignante, à une meilleure compréhension des situations. Il peut proposer des aides spécifiques et différenciées aux enfants-élèves qui expriment des difficultés y compris quand celles-ci relèvent du champ du handicap.

Les RASED, là où ils existent encore, jouent un rôle positif souligné par de récentes enquêtes menées auprès de milliers d'enseignants qui demandent le maintien et le renforcement des interventions de professionnels spécialisés de l'Education nationale. La recherche FNAREN- Paris Descartes<sup>1</sup> a également montré l'efficacité des aides spécialisées dans 80% des situations. Les députés X. Breton et G. Gaudron dans leur rapport publié il y a un an ont reconnu les compétences spécifiques des professionnels des RASED dans le traitement de la difficulté et jugé « inacceptable » leur extinction progressive.

Notre collectif s'est constitué en 2009 alors qu'un plan de mise en extinction de ce dispositif était envisagé. Nous avons alors fédéré de nombreux soutiens, dont celui d'élus de la République, autour de la pétition « sauvons les Rased » avec 300 000 signatures. La question des RASED a même été un argument de la campagne présidentielle du printemps dernier.

Depuis sa création, ce dispositif a su évoluer pour mieux répondre aux besoins des élèves, mais aussi pour aider les écoles à mieux les faire réussir. Il continuera à le faire si les professionnels qui y travaillent, sont rassurés quant à leur avenir, la reconnaissance de leur professionnalité, la pérennité de leurs fonctions et si une vraie formation spécialisée qualifiante répondant aux besoins du terrain est mise en place.

Cela passe aussi par le rétablissement des postes supprimés depuis 4 ans, avec le nombre de départs en formation nécessaire, et la réaffirmation des missions dans le respect des différentes spécificités et complémentarité des 3 catégories de professionnels exerçant en RASED.

Cette réflexion devra être menée avec les personnels concernés et plus généralement, l'ensemble de la communauté éducative.

En sachant pouvoir compter sur votre attachement au bien-être et à la réussite de tous les enfants à l'école, ainsi qu'aux principes républicains de fraternité et d'égalité sur tout le territoire, recevez l'expression de nos salutations distinguées.

**Le Collectif national RASED**

### **Les membres du Collectif RASED**

*Association  
française des  
psychologues de  
l'éducation  
nationale (AFPEN),  
Fédération nationale  
des associations de  
Maîtres « E »  
(FNAME),  
Fédération nationale  
des Rééducateurs  
de l'éducation  
nationale (FNAREN),  
Fédération des  
conseils de parents  
d'élèves (FCPE),*

*Association des  
groupes de soutien  
au soutien (AGSAS),*

*Association  
Nationale des  
Conseillers  
Pédagogiques  
(ANCP)*

*Confédération  
générale du travail-  
Education (CGT-  
Educ'Action),*

*Syndicat général de  
l'éducation  
nationale (SGEN-  
CFDT),*

*Syndicat des  
enseignants (SE-  
UNSA),*

*Syndicat de  
l'inspection de  
l'éducation  
nationale (SIEN-  
UNSA),*

*Syndicat national  
des personnels de  
l'inspection (SNPI-  
FSU),*

*Syndicat national  
unitaire des  
instituteurs et  
professeurs d'école  
(SNUipp-FSU)*

*Solidaire Unitaire  
démocratique-  
Education (SUD-  
Education)*